



05 57 80 21 15

Fax : 05 56 32 94 45

aim8@wanadoo.fr

« L'ACCES A L'EMPLOI ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS : UNE VOIE VERS L'EGALITE DES CHANCES »

Dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale

Public cible : En priorité les jeunes de 16 à 30 ans, en rupture avec les dispositifs de droit commun : Les demandeurs d'emploi de longue durée, Les bénéficiaires du RSA, Et toute personne dont l'insertion professionnelle est freinée par des difficultés d'ordre culturel

- Résider dans un quartier prioritaire : A vérifier sur : <http://sig.ville.gouv.fr/>
- Avoir moins de 30 ans

Identité du prescripteur :

Date de la prescription :

Nom : Qualité : Structure :

Adresse :

Tél. : Fax : Mail :

Identité du bénéficiaire :

Nom : Prénom :

Adresse : Quartier prioritaire :

.....

..... Mail :

Situation : Identifiant :

Inscrit : POLE EMPLOI Mission Locale Travailleur Handicapé

Non Inscrit

Informations concernant son parcours, son projet professionnel, ses difficultés d'insertion à l'emploi, ses motivations :

.....

.....

.....

.....

.....

Diagnostic :

Date de l'entretien : .../.../... à ...h... Intègre N'intègre pas Ne s'est pas présenté

.....

.....

